

Formation à la prise de décision par consentement animé par Estelle BESSIN

formatrice en communication et dynamique collective
certifiée du *Center for NonViolent Communication*



Bulletin d'inscription pour les participant-e-s inscrit-e-s à titre individuel

STAGE : prise de décision par consentement au service de projets d'habitat groupé

L'association Les colibres et Perspectives plurielles organisent 2 jours de formation :

Date	Lieu	Nombre de jours	Nombre d'heures
15 et 16 avril 2017	Forcalquier, Maison des métiers du livre 4 avenue de l'observatoire	2	14

Participant-e

Pour partager avec tous les participants, merci de nous donner vos coordonnées :

M. Mme Prénom Nom
Adresse
Code postal Ville
Tél Portable Courriel.....

Dans quel cadre effectuez-vous cette formation ?

- Je suis engagé-e dans un projet d'habitat participatif :
 Je suis membre d'une association de soutien à l'habitat participatif
 Je souhaite intégrer un projet d'habitat participatif

De plus, pour répondre au mieux à vos attentes, nous aimerions en savoir plus sur vos motivations à suivre cette formation. Y a-t-il des situations que vous aimeriez transformer ? Des choses précises que vous souhaitez apprendre ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Enfin, pour évaluer la pertinence de nos outils de communication, nous sommes très curieux de savoir comment vous avez obtenu l'information sur ce stage :

.....

Acceptez-vous de communiquer vos coordonnées aux autres participants ? Oui Non.

Un grand merci d'avance de votre contribution !

Tarifs

Voici les frais d'animation (hors hébergement) que nous souhaitons recevoir :

	Prix pour le stage de 2 jours
Tarif individuel	200 €
Tarif membre d'un groupe-projet ou d'une association de soutien à l'habitat participatif	100 €

Facturation & règlement

Ce bulletin d'inscription est à envoyer à Perspectives Plurielles, 3 rue des castors 04300 Forcalquier, accompagné d'un chèque d'acompte et d'un ou de chèque(s) pour le solde.

Merci de cocher la formule que vous choisissez et d'indiquer le montant des chèques du solde.

<i>Je m'inscris pour :</i>	<i>Je verse un acompte de</i>	<i>Et je joins un (des) chèque(s) pour le solde :</i>
<input type="checkbox"/> <i>La formation à la prise de décision par consentement</i>	70 €	<input type="checkbox"/> <i>1 chèque pour la totalité du solde, d'un montant de€</i> <input type="checkbox"/> <i>2 chèques pour un paiement échelonné, d'un total équivalent au solde, et d'un montant respectif de €, €</i>
à l'ordre de Perspectives plurielles.		

Le premier chèque vaut réservation. A compter de la date de signature du présent bulletin, le participant a un délai de 10 jours pour se rétracter. Au-delà de ce délai, tout désistement implique pour le stagiaire d'en informer l'organisme de formation par écrit, et de s'acquitter d'une facture de dédit d'un montant de 70 euros. Celui-ci correspond aux frais administratifs engagés. Le chèque de réservation gardé en dépôt et valant réservation est alors encaissé au titre de l'acquittement de ladite facture de dédit.

Le chèque du solde sera encaissé au plus tôt à l'issue de la formation, ou en cas d'encaissement échelonné, il le sera au mois indiqué par vos soins.

Une facture correspondant au montant total que vous avez versé (acompte + solde) vous sera remise à l'issue de la formation.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Au cas où le stage est complet, vous serez prévenu-e dès réception de votre inscription.

Signature du (de la) participant-e

Date : Signature :